

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 6 (1861)
Heft: 4

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE

SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, major fédéral.

N° 4

Lausanne, 28 Février 1861.

VI^e Année

SOMMAIRE. — De la défense et de la neutralité de la Suisse. — Les tentes-abris. — Affaires d'Italie. — Nouvelles et Chronique.

DE LA DÉFENSE ET DE LA NEUTRALITÉ DE LA SUISSE.

Comme nous l'avons annoncé dans nos derniers numéros, M. le général Dufour a donné récemment une séance au Cercle des Officiers, dans laquelle il a fait lecture d'un mémoire rédigé par lui sur la neutralité de la Confédération suisse. Nous empruntons au *Journal de Genève* l'analyse suivante de ce mémoire, aussi exacte, dit cette feuille, qu'elle a pu être saisie, d'après lecture, par l'un des officiers présents à cette séance :

« Messieurs, a dit l'honorable général, lorsque j'ai jeté sur le papier quelques notes sur le sujet qui va nous occuper, c'était pour ma propre satisfaction, pour moi-même, et afin de concentrer, pour ainsi dire, mes idées sur le rôle que la Suisse a à jouer dans les affaires européennes; je ne m'attendais donc pas à ce que j'aurais l'honneur d'en faire part à une assemblée aussi nombreuse; car, dans ce cas, j'aurais cherché à donner à cette étude une forme plus satisfaisante. Le sujet d'ailleurs, je le vois bien, intéresse vivement, et je réclame au nom de cet intérêt votre indulgence pour la forme.

» La Suisse, si bien dotée par la nature pour sa défense, est comparativement si petite qu'elle ne saurait, sans compromettre son existence, prendre une part dans les guerres européennes. La neutralité est donc pour nous une nécessité, un principe de vie.

» Heureusement, cette neutralité est en même temps dans l'intérêt des puissances qui nous environnent; c'est l'opinion des hommes les plus éminents et les plus compétents dans la science militaire, en tête desquels je puis me borner à citer les deux plus grands capitaines des temps modernes, Napoléon et le prince Charles.

» La Suisse neutre peut être considérée comme un obstacle naturel, un grand lac, par exemple, offrant un couvert ou un appui aux ar-